

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Prise en charge de l'obésité, mission : possible

No d'activité : 70976

Date : jeudi le 12 septembre 2019

Lieu : La Clinique Fort Chambly

Coordonnées : 205-1101, boul. Brassard, Chambly

Objectifs

Au terme de cette présentation le participant sera en mesure de :

1. Reconnaître l'obésité comme étant une maladie chronique;
2. Décrire l'importance des interventions précoces dans la prise en charge du poids;
3. Utiliser des techniques de communication qui permettent d'engager plus facilement une conversation au sujet de la perte de poids et qui motivent le patient à apporter des changements positifs à son style de vie;
4. Utiliser des données probantes pour recommander des interventions appropriées de prise en charge du poids.

Président de séance : Dr Luc Gagnon

Horaire

2019-09-12	12:00	13:00	Conférence	Prise en charge de l'obésité, mission : possible	Dr Daniel Gagnon, omnipraticien
------------	-------	-------	------------	--	---------------------------------

Veuillez confirmer votre présence auprès de M. Éric Boisjoly au 438-830-1375 ou à eric.boisjoly@bauschhealth.com

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.